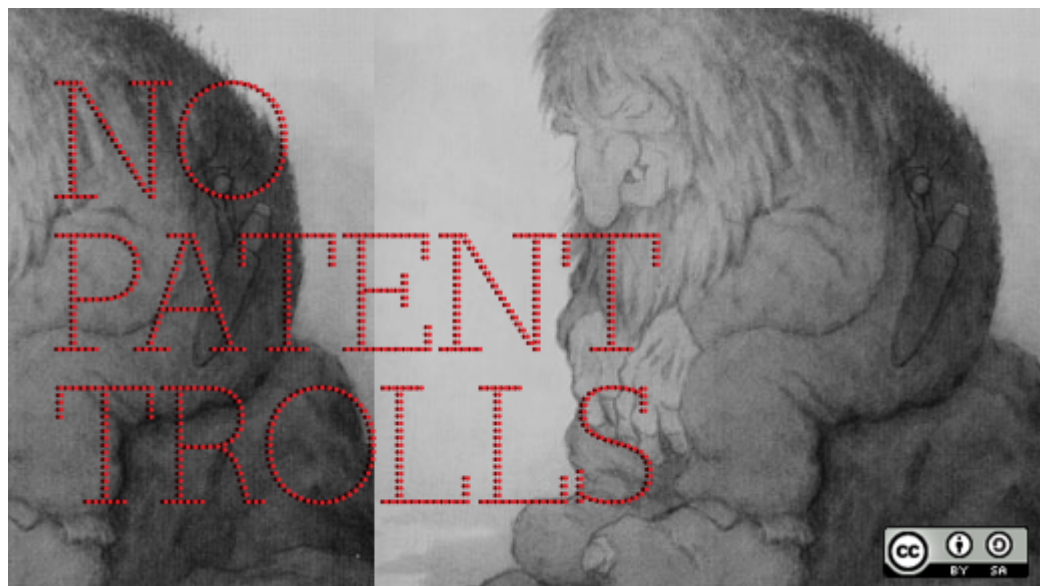


# La position de Google sur les brevets et l'open source (+ avis de Gibus)

Dans un récent billet traduit ci-dessous, Google nous annonce s'engager à ne pas attaquer en premier un acteur de l'open source avec ses brevets, seule la riposte est envisagée.

Nous avons demandé à Gérard Sédrati-Dinet (Gibus) de l'April, l'un de nos spécialistes sur le sujet, non seulement de relire la traduction mais également de nous donner son éclairant point de vue.

« Mon avis est que c'est un pas dans la bonne direction de la part d'une entreprise informatique influente. Mais cet engagement illustre à merveille l'inadaptabilité intrinsèque du système de brevets aux idées informatiques. À quoi servent ces "brevets logiciels" si leur détenteur s'engage à ne pas les utiliser ? Si Google était cohérent, il compléterait cet Engagement pratique par un engagement politique visant à ce qu'aucun "brevet logiciel" ne puisse s'appliquer aux activités des développeurs et utilisateur informatiques. Une telle exception a été récemment proposée par Richard Stallman, Google irait-il jusqu'à la soutenir ? »



## Prendre position sur l'Open Source et les brevets

### Taking a stand on open source and patents

*Duane Valz – 28 mars 2013 – Google Blog Open Source*

*(Traduction : brouberol, Neros, Melchisedech, cherry, gibus + anonymes)*

Chez Google, nous pensons que les systèmes ouverts sont meilleurs (*NdT : article sous le lien traduit par le Framablog*). Les logiciels open source ont été à l'origine de nombreuses innovations dans l'informatique en nuage, le web mobile et l'Internet en général. Et alors que les plateformes ouvertes on été de plus en plus confrontées à des attaques via des brevets, obligeant les entreprises à se défendre en acquérant encore plus de brevets, nous restons attachés à un Internet ouvert – un Internet qui protège l'innovation réelle et continue de fournir des produits et services de qualité.

Aujourd'hui, nous faisons un pas de plus vers ce but en annonçant l'Open Patent Non-Assertion Pledge (Engagement ouvert de non-application des Brevets) : nous nous engageons à ne poursuivre aucun utilisateur, distributeur ou développeur de logiciel open source sur la base des brevets spécifiés, à moins d'avoir d'abord été attaqués.

Nous avons commencé par identifier dix brevets reliés à MapReduce, un modèle de calcul permettant de traiter d'importants jeux de données initialement développé par Google – dont les versions open source sont désormais largement utilisées. Nous avons l'intention d'étendre au fur et à mesure l'ensemble des brevets possédés par Google concernés par cet engagement à d'autres technologies.

Nous espérons que l'Engagement OPN servira de modèle à l'industrie, et nous encourageons les autres détenteurs de brevets à adopter un engagement ou une initiative similaire. Nous pensons que cela a plusieurs avantages :

- **La transparence.** Les détenteurs de brevets déterminent précisément sur quels brevets et technologies associées ils souhaitent s'engager, garantissant aux développeurs comme au grand public une gestion transparente des droits des brevets.
- **Étendue.** Les protections sous l'Engagement OPN ne sont pas confinées à un projet spécifique ou à une licence open source de droits d'auteur. (Google apporte beaucoup de code sous de telles licences, comme les licences Apache ou GNU GPL, mais les protections qu'elles confèrent contre les brevets sont limitées.) L'Engagement OPN, par contraste, s'applique à n'importe quel logiciel open source – passé, présent ou futur – qui pourrait s'appuyer sur des brevets faisant partie de l'Engagement.
- **Protection défensive.** L'Engagement peut être résilié, mais seulement si une des parties a intenté une action en violation de brevet contre des produits ou des services de Google, ou s'il profite directement d'un tel litige.
- **Durabilité.** L'Engagement demeure en vigueur pendant toute la durée de vie des brevets, même si nous les transférons.

Notre engagement s'appuie sur des efforts passés d'entreprises

comme IBM et Red Hat et sur le travail de l'Open Invention Network (dont Google est membre). Cela complète également nos efforts en matière de licences coopératives, sur lesquelles nous travaillons avec des entreprises partageant nos idées, afin de développer des accords de brevets qui permettraient de réduire les poursuites judiciaires.

Au delà de ces initiatives pilotées par l'industrie, nous continuons à soutenir les réformes pouvant améliorer la qualité des brevets tout en réduisant le nombre excessif de litiges.

Nous espérons que l'Engagement OPN fournira un exemple pour les entreprises cherchant à mettre leurs propres brevets au service du logiciel open source, qui contribuent à d'incroyables innovations.

*Par Duane Valz, conseil en brevets*

*Crédit photo : OpenSourceWay (Creative Commons By-Sa)*